



agent immobilier malhonnête

Par **adouma007**, le **07/03/2022** à **17:39**

Bonjour, on a fait une offre de maison qui a été acceptée. Le jour de la signature du compromis chez le notaire on a su que une des chambres dans la maison n'est que un abri de jardin déclaré par le propriétaire suite à sa rénovation (pas de certificat de conformité suite à ses travaux puisque c'est une fausse déclaration)
l'agent immobilier était bien au courant et il proposait cette maison avec l'abri comme une chambre
notre offre s'est basée sur le mètre carré complet de la maison ainsi de cette chambre qui n'est pas réellement une chambre au vu de la loi
l'agent savait que la maison ne pourrait pas être vendue si il l'a présenté avec non conformité et aussi il voulait augmenter le prix du bien ainsi son pourcentage pour cette vente
on n'a pas signé de compromis mais qu'est-ce que on peut faire suite à l'intention de l'agent immobilier de cacher cette information
merci de votre retour

Par **Marck.ESP**, le **07/03/2022** à **17:54**

Bonjour
Vous pourriez contacter la DGCCRF.